



La fédération camerounaise de football a réhabilité plusieurs joueurs initialement recalés pour double identité. Fovu Club de Baham voit les honneurs de Paulin Banda, Junior Mbandji et Cyrille Ngando Eheck restaurés. Gazelle de Garoua et UMS de Loum ont également blanchi des joueurs accusés. D'autres équipes telles que YOSA, Victoria United et Colombe du Dja et Lobo ont également vu des joueurs repêchés. En revanche, des clubs comme PWD de Bamenda, Bamboutos FC et Astres de Douala ont dû se passer de certaines de leurs recrues pour défaut de licence ou double identité.

Le secrétaire général de la fédération camerounaise de football a publié dans la nuit du lundi 18 mars 2024, la liste définitive des joueurs habilités à disputer les play-offs UP ou Down.

#Pour Fovu club de Baham : tous les 25 joueurs présentés sont déclarés éligibles. Et pourtant, dans la liste provisoire trois joueurs étaient accusés de double identité. Faux. L'honneur de Paulin Banda a été lavé, tout comme ceux de Junior Mbandji et Cyrille Ngando Eheck.

#Gazelle de Garoua : la liste passe de 29 joueurs à 26 et non 27 comme affiché, le chiffre 7 a été sauté dans la liste publiée par la Fecafoot. Quatre joueurs avaient été épinglés pour double identité. Mais le SG de la Fecafoot a blanchi Mouhamadou Wale Ben qui aurait apporté les preuves qu'il n'a pas une double identité.

#Ums de Loum: la liste passe de 25 à 21. Un seul joueur est repêché : Camille Noah Ombolo. Accusé de double identité, il a démontré que cette accusation est fausse.

#Yosa: la liste définitive passe de 34 à 23. Sur les 13 joueurs initialement recalés, deux repêchés : njibero durrell ntartikeh et Yong nchang John Bosco.

#Victoria United: la liste définitive passe de 30 joueurs à 25. Au moins deux joueurs ont été repêchés : Richmond Nji et Wilfrid Nathan Doualla. L'entraîneur principal, Njikeu Cédric et Bayomog Justin entraîneur assistant recalés pour défaut de licence avec le club Victoria United.

#Colombe du Dja et Lobo: la liste définitive passe de 30 à 27. Quatre recalés : Evouna, Suum et Mvondo et Cho. Mais un repêché : Franklin Kamleu.

Fauve Azur. La liste définitive passe de 35 joueurs à 34. 3 joueurs n'étaient pas en règle. Fauve a donc régularisé Meke Zanga Junior et Abdoul l'Almani. Seul Marc Bertin Atangana Amougou accusé de double identité est définitivement recalé.

#Pour le club Pwd de Bamenda : la liste définitive est passée de 26 joueurs à 24. Donc les joueurs Nundi et Nfor sont recalés définitivement.

Bamboutos FC: la liste est passée de 31 joueurs à 29. Donc Bekono et Lend sont inéligibles. Son nouvel entraîneur, Ernest Agbor est aussi recalé pour défaut de licence avec le club.

#Astres de Douala : la liste passe de 32 joueurs à 30. Donc Lyonga et Kamga n'ont pas été repêchés. Son nouvel entraîneur, Gabriel Zabo et Nicolas Ntonye, présenté par la direction du club comme membre du staff technique, n'ont pas été acceptés au rattrapage.

#Dynamo de Douala : la liste est passée de 29 à 25 joueurs. Le club n'a pas pu fournir les preuves que ses joueurs suivants n'ont pas de double identité : Bikoe, Youmba, Pajip et Nlend Ntep. Ce dernier est au centre d'un litige avec L'Union de Douala. Les quatre sont recalés définitivement. Le préparateur physique, Ndjeng Cyrille et le médecin Kouphin Kouam sont aussi recalés pour défaut de licence avec le club.

#As Fortuna de Mfou: la liste passe de 35 joueurs à 23. 12 joueurs épinglés pour double identité et défaut de licence. 3 membres du staff technique sont aussi recalés pour défaut de licence.

#Avion académie de Douala: la liste passe de 33 joueurs à 31. Deux recalés : Malone et Manga Ottou. Dans le staff, un recalé. Belibi Alexandre non enregistré dans le système.

#Canon de Yaoundé. Liste des joueurs : RAS.

#Aigle royal de la Menoua. Liste des joueurs : RAS.

#Union de Douala: La liste passe de 31 joueurs à 28. Trois joueurs sont épinglés pour double identité : Noël Augustin Ajoh, Yves Enzo et Sokmack Keller. Aucun changement.

#Coton sport de Garoua. Liste des joueurs : RAS

#Apejes de Mfou: la liste définitive passe de 35 à 32. Deux définitivement recalés pour double identité : Yene et Tsolefack

Stade renard de Melong : RAS. Mais la liste définitive passe de 35 à 34 noms. Le joueur Joël Cole Mbella Mbella est écarté parce que son nom n'est pas enregistré dans le système, selon le SG de la [Fecafoot@Equinoxe Tv](mailto:Fecafoot@Equinoxe.Tv).